

L'hon. Mlle LaMarsh: Monsieur l'Orateur, je suis sûre que le très honorable représentant ne voudrait pas consigner une inexactitude au compte rendu. Je crois qu'il devrait savoir que la nouvelle a été immédiatement niée d'Australie. On ne l'a pas publiée là-bas, quoique mon discours ait été prononcé devant tous les membres de la tribune des journalistes de ce pays; le seul représentant de la Presse canadienne qui a communiqué avec moi en Australie a reçu la dénégation et, si je comprends bien, on a publié une rétractation le lendemain.

Le très hon. M. Diefenbaker: L'honorable représentante dit que la nouvelle a été désavouée et que la rétractation a été publiée le lendemain. Je la prierais de déposer la rétractation. (*Exclamations*)

J'aimerais bien la voir, parce que cette rétractation n'a certes pas été entourée de la même publicité que sa déclaration, qui a été diffusée non seulement au Canada, mais encore au Royaume-Uni.

L'hon. Mlle LaMarsh: C'est toujours le cas.

Le très hon. M. Diefenbaker: On n'a pas agi et on n'a pas compris la nécessité d'agir. Le cabinet a été inerte, léthargique, incertain, divisé—et je pourrais en dire bien d'avantage.

Le très hon. M. Pearson: Vous êtes spécialiste en la matière.

Le très hon. M. Diefenbaker: Plusieurs députés de l'autre côté sont même partis, et je crois comprendre que d'autres aimeraient faire de même.

L'hon. M. Robichaud: Cela est faux.

Le très hon. M. Diefenbaker: Je ne parlerai pas du ministre des Pêcheries (M. Robichaud), car je crois savoir qu'il sera peut-être promu bientôt à de plus hautes destinées. Son sourire même indique qu'il sera élevé sous peu à des fonctions dans cet espèce d'au-delà dont personne encore n'est jamais revenu.

Pour en revenir aux faits, depuis le 15 juillet le gouvernement avait été prévenu de la grève. Le 15 juillet, le *Canadian Transportation Magazine* a publié ceci:

● (3.30 p.m.)

Le Parlement s'ajournera bientôt...

Il faudra au moins quatre ou cinq jours pour tirer de leurs maisons d'été et de leurs retraites les députés lâchés dans la nature, et peut-être deux ou trois jours encore pour adopter les mesures législatives voulues. La grève durera donc entre cinq jours et une semaine.

Elle pourrait même durer davantage, évidemment, si les syndicats des employés sédentaires

[M. Woolliams.]

décident de s'insurger contre les mesures législatives. Le gouvernement ne croit pas qu'ils le feront. Le cabinet Pearson estime que, pendant ces sept ou huit jours, les employés ferroviaires, militants des piquets de grève, auront perdu le plus gros de leur animosité, et s'empresseront d'obéir à la mesure législative les renvoyant au travail.

On ne fait rien d'autre que remettre à plus tard. Puis, le gouvernement a produit le bill dont nous avons été saisis hier. Aucun des intéressés, que je sache, ne l'approuve même tacitement. Nous voulons que la grève prenne fin. Nous voulons que le gouvernement prenne des mesures efficaces qui seront justes et équitables. Un éditorial publié le 27 août dans le *Daily Star* de Toronto résume ainsi le problème:

La grève qui paralyse actuellement les chemins de fer du pays a d'abord été provoquée par le gouvernement Pearson, qui a ensuite agi trop tard pour l'empêcher.

Ottawa a ouvert la voie à la crise des chemins de fer en juin quand il a approuvé des augmentations de salaires et de bénéfices de plus de 30 p. 100 pour régler la grève des débardeurs du Québec et les réclamations des travailleurs de la voie maritime.

Ce n'est qu'hier que le premier ministre l'a nié. L'article ajoute:

Si les cheminots s'opposaient au Parlement au sujet d'un pareil règlement, ils perdraient leur titre à la sympathie du public.

A condition que le règlement soit juste et équitable.

Si le Parlement les traite équitablement, nous avons confiance qu'ils réagiront de façon intelligente.

J'ai l'intention de dire quelques mots à ce sujet, ce que le premier ministre lui-même aurait dû faire. Quand il a parlé hier soir aux Canadiens, il aurait dû traiter de ce sujet qui plus que tout autre est d'importance capitale actuellement.

J'ai fait carrière au Barreau. L'autorité de la loi doit être maintenue sinon notre démocratie périra. Plus que jamais, le premier ministre aurait dû dire à la population du Canada, quand il a parlé de cette affaire hier, que la justice et l'ordre étaient en péril. On appuie la philosophie voulant que les lois qui méritent d'être violées peuvent l'être, que les lois qui ne plaisent pas aux gens peuvent être contournées directement ou indirectement. Si jamais nous acceptons cette façon de voir, ce sera la fin de notre démocratie.

On respecte la loi de moins en moins. Quand le Parlement est saisi d'un bill comme celui-ci, il doit s'assurer consciencieusement que la mesure législative ne sera pas coercitive au point de soulever l'antagonisme et même pire. Il faut que la loi obtienne l'appui